

RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI
Unité - Égalité - Paix

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



جمهورية جيبوتي
وحدة - مساواة - سلام
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني

DIPLOME

DU BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
À L'ORIGINAL QUI NOUS A
ÉTÉ PRÉSENTÉ

Le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle,
Vu la loi n°96/AN/00 4ème L du 10 Août 2000 Portant Orientation du Système Éducatif Djiboutien
Vu la loi n°151/AN/06 5ème L du 21 Juin 2006 modifiant la loi n°96/AN/00 4ème L du 10 Août 2000 ;
Vu le Procès Verbal de l'examen du Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire Général, établi le 25/06/2016
Par le Président de Jury, Professeur à l'Université de Djibouti

CONFÈRE À MONSIEUR ABDI DJAMA WABERI
NÉ LE 01/01/1998 À ALI-SABIEH
LE DIPLOME DU BACCALAURÉAT SECONDAIRE GÉNÉRAL
SÉRIE : Scientifique, SPÉCIALITÉ :
MENTION Bien

Pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

FAIT A DJIBOUTI, SOUS LE SCEAU DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
LE 17/07/2016

POUR EXPÉDITION CONFORME

SIGNATURE DU TITULAIRE

LE PRÉSIDENT DU JURY
Dr. Youssef Ali Robleh

LE MINISTRE

Moustapha Mohamed Mahamoud

N° 30028T

18 SEP. 2016

